



# Les jeunes et le Service Civique : connaissance, représentations et potentiel d'attractivité

Les principaux enseignements

Ifop pour l'Agence du Service Civique



FD/EP N° 113392

Contacts Ifop :

Frédéric Dabi / Esteban Pratviel

Département Opinion et Stratégies d'Entreprise

TEL : 01 45 84 14 44

prenom.nom@ifop.com

**OCTOBRE 2015**

# Sommaire

- 1 - La méthodologie .....	1
- 2 - Les principaux enseignements .....	4
A. La notoriété du Service Civique est importante mais les connaissances à son sujet sont imparfaites.....	5
B. Le haut niveau de notoriété se mêle à une image globalement positive du Service Civique. ....	7
C. L'intérêt pour le Service Civique est réel mais se heurte aux impératifs des projets professionnels des jeunes de 16 à 25 ans. ....	9

- 1 -

## La méthodologie

# Méthodologie

---

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

## Etude réalisée par l'Ifop pour l'Agence du Service Civique

---

### Echantillon



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1001** personnes, représentatif de la population française âgée de 16 à 25 ans.

### Méthodologie



La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

### Mode de recueil



Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 12 au 16 octobre 2015.

## Précision relative aux marges d'erreur

La théorie statistique permet de mesurer l'incertitude à attacher à chaque résultat d'une enquête. Cette incertitude s'exprime par un intervalle de confiance situé de part et d'autre de la valeur observée et dans lequel la vraie valeur a une probabilité déterminée de se trouver. Cette incertitude, communément appelée « marge d'erreur », varie en fonction de la taille de l'échantillon et du pourcentage observé comme le montre le tableau ci-dessous :

<b>INTERVALLE DE CONFIANCE A 95% DE CHANCE</b>						
<i>Si le pourcentage trouvé est...</i>						
<i>Taille de l'échantillon</i>	<b>5 ou 95%</b>	<b>10 ou 90%</b>	<b>20 ou 80%</b>	<b>30 ou 70%</b>	<b>40 ou 60%</b>	<b>50%</b>
<b>100</b>	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10,0
<b>200</b>	3,1	4,2	5,7	6,5	6,9	7,1
<b>300</b>	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
<b>400</b>	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
<b>500</b>	1,9	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
<b>600</b>	1,8	2,4	3,3	3,7	4,0	4,1
<b>700</b>	1,6	2,3	3,0	3,5	3,7	3,8
<b>800</b>	1,5	2,1	2,8	3,2	3,5	3,5
<b>900</b>	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
<b>1 000</b>	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1
<b>2 000</b>	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,2
<b>3 000</b>	0,8	1,1	1,4	1,6	1,8	1,8
<b>4 000</b>	0,7	0,9	1,3	1,5	1,6	1,6
<b>5 000</b>	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4
<b>6 000</b>	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4
<b>8 000</b>	0,5	0,7	0,9	1,0	1,1	1,1
<b>10 000</b>	0,4	0,6	0,8	0,9	0,9	1,0

**Exemple de lecture du tableau :** dans le cas d'un échantillon de **1000** personnes, si le pourcentage mesuré est de **10%**, la marge d'erreur est égale à **1,8**. Le vrai pourcentage est donc compris entre 8,2% et 11,8%.

**- 2 -**

## **Les principaux enseignements**

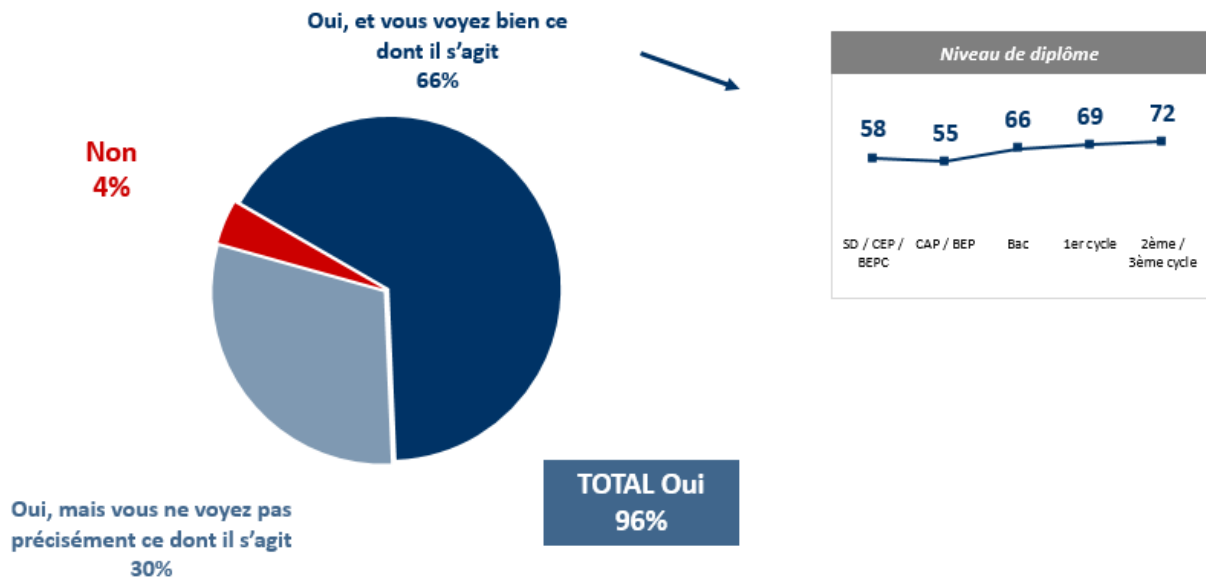
*Institué par la loi du 10 mars 2010, le Service Civique a pour vocation d'encourager et de soutenir l'engagement citoyen des jeunes en France. Favoriser la mobilisation de la jeunesse face à l'ampleur des défis sociaux et environnementaux à laquelle elle sera confrontée à l'avenir fait partie de ses objectifs, au même titre que le renforcement de la cohésion sociale en permettant à des jeunes de tous les horizons de se côtoyer et de prendre conscience de la richesse de la diversité dans le pays. Quelques mois après le cinquième anniversaire du dispositif, mais aussi après les attentats qui ont émaillé la France au premier semestre de l'année 2015, l'Agence du Service Civique a mandaté l'Ifop pour conduire une étude auprès des jeunes de 16 à 25 ans permettant de mesurer la connaissance du Service Civique et de ses modalités, de cerner les représentations qui lui sont associées et d'identifier les leviers et les freins à sa réalisation. Les résultats indiquent que la notoriété du dispositif est importante, mais que les connaissances apparaissent imparfaites. Les jeunes témoignent par ailleurs d'un réel intérêt pour la réalisation de ce Service Civique, mais la volonté de mettre tout en œuvre pour s'insérer professionnellement l'emporte sur celle de bénéficier des atouts du dispositif qui sont pourtant nombreux à leurs yeux.*

## **A. La notoriété du Service Civique est importante mais les connaissances à son sujet sont imparfaites.**

La quasi-totalité des jeunes de 16 à 25 ans (96 %) a entendu parler ne serait-ce que de nom du Service Civique. Plus précisément, 66 % d'entre eux connaissent le Service Civique et voient bien de quoi il s'agit et 30 % en ont entendu parler mais ne voient pas précisément de quoi il s'agit. A l'inverse, 4 % n'en ont jamais entendu parler, ce qui implique un taux de pénétration particulièrement satisfaisant de l'information autour du Service Civique auprès de la population des jeunes concernés. La ventilation des résultats selon les différentes catégories de population ne permet pas de distinguer de clivages marqués au sein de la population, quoique les moins-diplômés se disent cependant moins connaisseurs du dispositif que la moyenne. 55 % à 58 % des personnes ayant un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat voient précisément en quoi consiste le Service Civique contre 69 % des diplômés du 1<sup>er</sup> cycle et 72 % des diplômés du 2<sup>ème</sup> ou du 3<sup>ème</sup> cycle. Les habitants des communes rurales et isolées ne paraissent pas en décalage (70 % contre 66 % en moyenne).

**QUESTION :** Avez-vous déjà entendu parler du Service Civique ?

Base : Ensemble des jeunes âgés de 16 à 25 ans



La notoriété du Service Civique est nourrie par les différentes expériences des jeunes de 16 à 25 ans. 4 % des personnes interrogées déclarent tout d'abord en avoir déjà réalisé, ce qui représente un résultat marginal mais qui s'explique en grande partie par la jeunesse du dispositif. L'analyse des résultats détaillés ne permet pas d'identifier un profil précis ; il semble néanmoins que les jeunes les plus diplômés ou appartenant aujourd'hui aux professions et catégories socioprofessionnelles les plus aisées, concentrés sur d'autres enjeux, aient moins été disposés à réaliser un Service Civique. D'autres jeunes, représentant 25 % de ceux connaissant le Service Civique, déclarent avoir une ou des connaissances en ayant déjà réalisé. Au-delà de ces expériences, les médias traditionnels – télévision et radio – (33 % de citations) et la Journée de Défense et de Citoyenneté (30 %) apparaissent comme les principaux canaux de diffusion de l'information sur le Service Civique. Le rôle informationnel de l'environnement familial ou amical (famille, 22 % ; amis, 18 %) et scolaire (professeurs, formateurs, 18 %) n'est cependant pas en reste, en particulier pour les jeunes âgés de 16 à 17 ans, chez qui le canal familial arrive en tête (41 %). Dans ce contexte, la prise d'information peut alors être active ou suggérée. 30 % des jeunes de 16 à 25 ans connaissant le dispositif mais ne l'ayant pas expérimenté déclarent avoir entrepris eux-mêmes la démarche de se renseigner sur le Service Civique. Leur profil est alors plus urbain (32 % dans les agglomérations de 100 000 habitants et plus et 33 % en agglomération parisienne contre 30 % en moyenne) et surtout plus indépendant de la sphère familiale (36 % des personnes vivant seules et 39 % des personnes vivant en couple contre 25 % de celles vivant chez leurs parents).

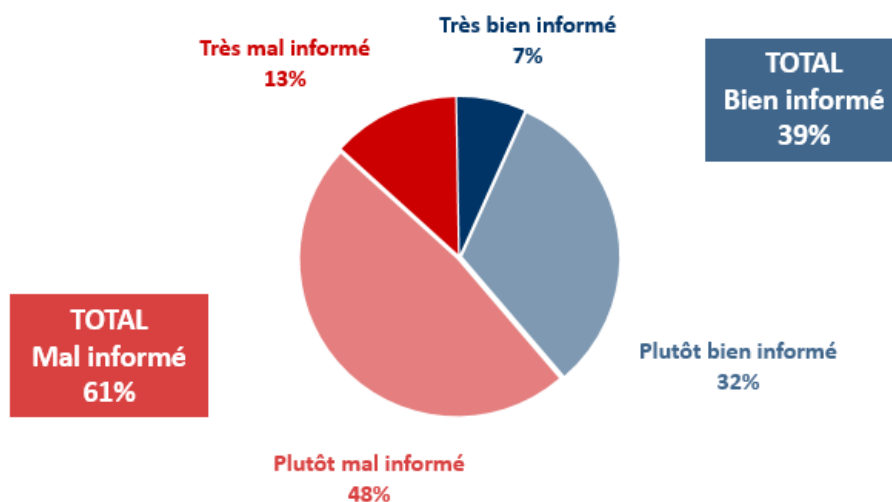
En dépit d'un taux de notoriété important et d'un pourcentage élevé de personnes déclarant voir précisément de quoi il s'agit, les jeunes de 16 à 25 ans se sentent majoritairement mal informés sur le Service Civique. Seuls 39 % d'entre eux déclarent être bien informés à ce sujet, tandis que 61 % considèrent être mal informés. Les connaissances des différentes modalités du Service Civique ne sont pourtant pas déficientes.



Interrogées sous forme de quizz, les jeunes de 16 à 25 ans ayant déjà entendu parler du Service Civique donnent en moyenne plus de 8 bonnes réponses sur 11. L'information selon laquelle le Service Civique est accessible sans conditions de diplôme est très répandue (92 %), de même que celle de son ouverture aux jeunes de 16 à 25 ans (86 %). De la même manière, seules 11 % des personnes interrogées estiment à tort que le Service Civique est obligatoire et 19 % qu'il n'est pas ouvert aux jeunes en situation de handicap. Certaines modalités paraissent cependant moins connues. Bien que 63 % connaissent cet aspect, 37 % considèrent ainsi comme fausse l'affirmation selon laquelle le Service Civique peut se faire à l'étranger. De même, 30 % des personnes interrogées croient à tort que les jeunes réalisant un Service Civique ne perçoivent pas d'indemnités et surtout 62 % qu'il peut se réaliser dans des entreprises du secteur privé.

**QUESTION :** Et plus globalement, vous sentez-vous très bien informé, plutôt bien informé, plutôt mal informé ou très mal informé au sujet du Service Civique

*Base : question posée aux personnes ayant entendu parler du Service Civique, soit 96% de l'échantillon.*



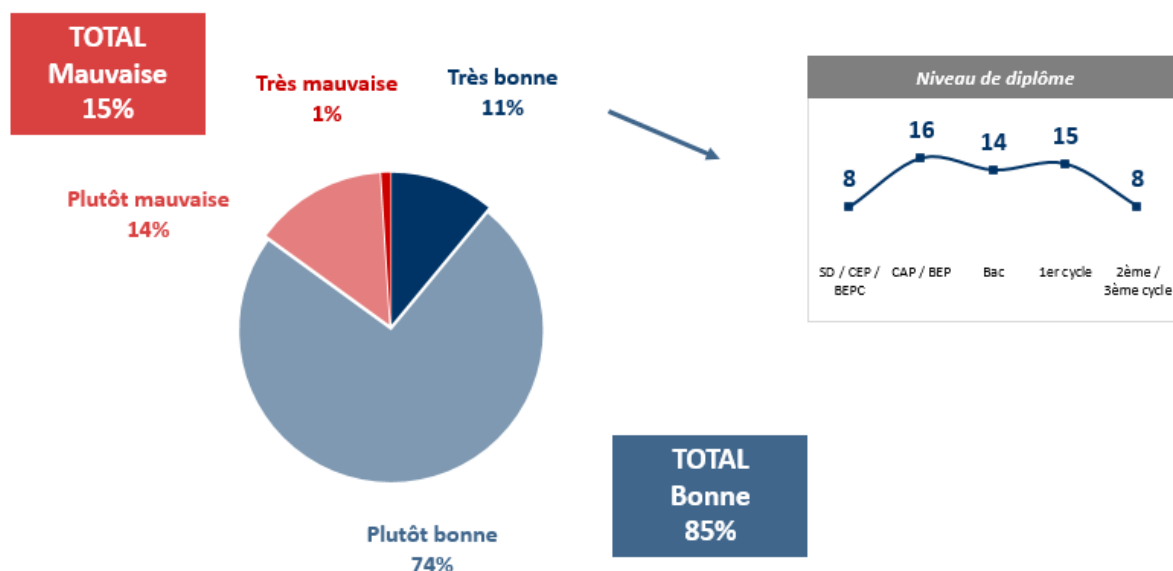
## **B. Le haut niveau de notoriété se mêle à une image globalement positive du Service Civique.**

Les jeunes de 16 à 25 ans ont majoritairement une bonne image du Service Civique (85 %). Le dispositif apparaît cependant comme consensuel sans être transcendant : seules 11 % des personnes interrogées en ont une très bonne image et 1 % en ont une très mauvaise image. L'appréciation de son image semble liée au niveau de diplôme de la personne interrogée : les jeunes détenant un diplôme du 2<sup>ème</sup> ou du 3<sup>ème</sup> cycle sont moins positifs que la moyenne (8 % de « très bonne » image contre 16 % pour les CAP/BEP et 14% chez les détenteurs du baccalauréat). La connaissance du Service Civique semble également avoir une influence sur les réponses. 15 % des personnes voyant bien en quoi consiste le Service Civique, 23 % de celles s'étant

renseignées à son sujet et 35 % des personnes en ayant déjà réalisé sont très enthousiastes lorsqu'est évoquée l'image du dispositif.

**QUESTION : Et globalement avez-vous une bonne ou une mauvaise image du Service Civique ?**

*Base : question posée aux personnes ayant entendu parler du Service Civique, soit 96% de l'échantillon.*



De manière plus détaillée, les jeunes de 16 à 25 ans reconnaissent à une très large majorité que le Service Civique est un engagement citoyen (93 %) et qu'il constitue un bon moyen d'être utile aux autres (91 %). Alors que ces deux aspects font partie des objectifs ayant entraîné la création du Service Civique, près de quatre personnes interrogées sur cinq jugent qu'il constitue un bon moyen pour que les jeunes de cultures et de milieux différents se rencontrent (83 %) et qu'il peut renforcer le sentiment d'appartenance à la France et aux valeurs républicaines (80 %). Si la proportion de personnes en accord avec le fait qu'avoir fait un Service Civique est un atout sur le marché du travail est élevée (69 %), elle est inférieure à celles observées pour les autres modalités, traduisant un scepticisme plus marqué de la part des jeunes. Ceci explique sans doute pourquoi les jeunes les plus diplômés ont une moins bonne image du Service Civique.

Par ailleurs, 29 % des personnes interrogées considèrent le Service Civique comme un moyen de s'engager socialement et une proportion similaire qu'il s'agit d'un moyen d'être utile aux autres (29 % de citations). Parallèlement à cette fonction sociale, l'utilité pour son parcours professionnel est également mentionnée (28 %), tandis que les gains financiers ne paraissent que marginalement comme motivants pour les personnes interrogées (6 %). Le social prédomine et les apports en termes d'expérience professionnelle sont ainsi mis en avant. En dépit de ces qualités perçues par les jeunes, ces derniers estiment que le dispositif souffre d'un déficit d'image auprès du reste de la société. Seuls 36 % d'entre eux indiquent que le dispositif est reconnu suffisamment par leur entourage. Cette proportion décroît ensuite s'agissant du regard par le système éducatif (28 %), le monde professionnel (21 %) et la société en général (18 %).

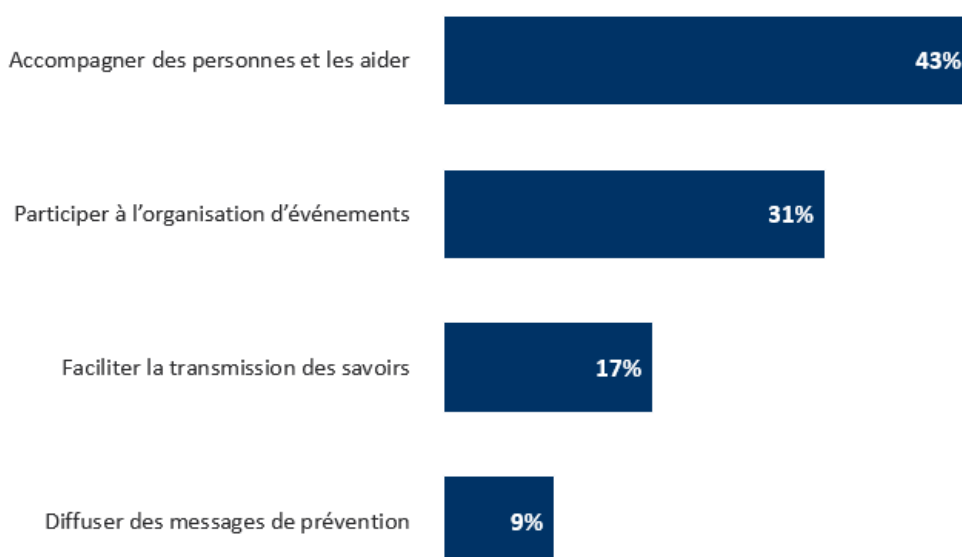
## C. L'intérêt pour le Service Civique est réel mais se heurte aux impératifs des projets professionnels des jeunes de 16 à 25 ans.

Un peu plus d'une personne interrogée sur deux déclare être intéressée par la réalisation d'un Service Civique (54 %), tandis que 46 % ne le sont pas. L'attrait pour le Service Civique est plus marqué auprès de certains segments de la population jeunes, à commencer par les femmes (58 % contre 49 % des hommes) et les moins diplômés (61 % des Sans diplôme / CEP / BEPC et 67 % des CAP / BEP contre 41% parmi les détenteurs d'un diplôme de 2<sup>ème</sup> ou de 3<sup>ème</sup> cycle). La connaissance du Service Civique est également un élément à prendre en compte dans son attractivité : 66 % des personnes se sentant bien informées et 58 % des personnes voyant bien en quoi il consiste ont un intérêt pour en réaliser un.

L'environnement (36 % de citations) et la culture et les loisirs (34 %) apparaissent alors comme les secteurs sur lesquels porte principalement l'intérêt. Le sport (30 %) et la santé (30 %) sont également des domaines dans lesquels les jeunes souhaitent s'engager, à un niveau nettement au-dessus d'autres univers, comme la mémoire et la citoyenneté (16 %) ou l'intervention d'urgence (15 %), qui sont moins sollicités de prime abord. Interrogés sur le type d'organisme dans lequel ils se verraient réaliser un Service Civique, le milieu associatif (humanitaire, sport, etc.) apparaît comme le plus attractif (39 %). Les établissements publics viennent ensuite (28 %), devant les collectivités (18 %) et l'administration publique (15 %). Enfin, s'agissant du contenu de mission envisagé, les jeunes se verraient plutôt dans l'accompagnement et l'aide de personnes (43 %, et 47 % chez les femmes) ou la participation à l'organisation d'événements (31 %). La facilitation de la transmission des savoirs (17 %, et 20 % chez les hommes) et la diffusion de messages de prévention (9 %) semblent des missions moins attractives.

### **QUESTION** : Enfin quel contenu de mission seriez-vous le plus à même de réaliser dans le cadre d'un service civique ?

*Base : question posée aux personnes ayant entendu parler du Service Civique et n'en ayant jamais réalisé, soit 92% de l'échantillon.*



Dans la continuité des résultats observés, le déficit d'information apparaît déterminant dans l'intérêt pour la réalisation d'un Service Civique. Après avoir informé les personnes interrogées sur ses différentes modalités, le volontariat, la durée et les indemnités perçues, une nouvelle mesure de l'intérêt a été réalisée. Et force est de constater que l'intérêt progresse sensiblement à partir du moment où les jeunes sont mieux informés. Ainsi, 60 % des jeunes se déclarent intéressés par la réalisation d'un Service Civique après avoir pris connaissance de certains éléments, contre 54% lors de la mesure initiale. L'impact de l'exposition à des informations se lit très clairement quand on analyse l'évolution des résultats entre les deux mesures selon le niveau d'information initial. Parmi ceux qui se disaient déjà bien informés, l'intérêt reste stable (de 66 % à 67 %) ; il progresse en revanche de dix points (de 47 % à 57 % lors de la seconde mesure) parmi les jeunes qui déclaraient être mal informés. De la même manière, 21 % des personnes qui n'étaient pas intéressées initialement le sont finalement une fois que les éléments d'information ont été communiqués. Les raisons invoquées pour expliquer le manque d'intérêt pour le dispositif sont alors principalement le fait qu'il s'inscrit à rebours du projet professionnel que les jeunes de 16 à 25 ans portent. 56 % d'entre eux privilégient d'abord leur parcours scolaire et universitaire et leur insertion professionnelle. Dans le même ordre d'idées, 37 % déclarent qu'ils ont déjà un emploi et qu'ils ne peuvent logiquement pas le quitter. Les contreparties financières apparaissent comme un autre frein à la réalisation d'un Service Civique : 42 % des personnes réfractaires au Service Civique arguent qu'elles ne seraient pas suffisamment rémunérées. Les autres raisons invoquées, comme le manque d'intérêt pour les missions proposées (16 %) et l'absence d'adhésion au principe du Service Civique (13 %), font l'objet de citations plus marginales.

**QUESTION : Et pour quelles raisons, ne souhaitez-vous pas réaliser de Service Civique ? En premier ? Et ensuite ?**

*Base : question posée aux personnes n'ayant jamais réalisé de Service Civique et n'étant pas intéressé, soit 38% de l'échantillon.*

